# Conseil Municipal de HAUTECOURT ROMANECHE Réunion du 19 mai 2022

<u>Présents</u>: Carine BESANÇON, Gérard BREVET, Jean-Paul CHATARD, Jean-Luc CHEVALLIER, Anne-Hélène DESBOIS, Christian FEVRE, Karine GOYENECHE, René LANDES, Véronique MAIGRE ROLLAND, Sophie PHILIBERT, Marc ROCHET.

<u>Absents excusés</u>: Mickaël CLEMENT, Nathalie PERDRIX donne pouvoir à Carine BESANÇON. Gilbert CHABOT donne pouvoir à René LANDES, Christelle LAMBERET donne pouvoir à Anne-Hélène.

Secrétaire de séance : Carine BESANÇON

## **ORDRE DU JOUR:**

- -Approbation du compte rendu du conseil municipal du 07 avril 2022
- -Délibération : Entretien des salles des fêtes : rémunération des travaux supplémentaires
- -Point sur les commissions
- -Point sur les dossiers en cours
- -Questions diverses

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 07 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

1/ Délibération: Entretien des salles des fêtes: rémunération des travaux supplémentaires:

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Madame Héricourt, habitant de Perroï, a été recrutée en CDD pour 4 heures par semaine, du 15 mai au 15 octobre pour l'entretien et la remise des clés aux usagers des salles des fêtes de Hautecourt et de Romanèche.

Le taux d'occupation des salles des fêtes étant variable en fonction des saisons, il est prévu de renouveler son contrat à expiration de ce dernier à raison de 2 heures pour la période hivernale. Madame Héricourt pourra être amenée à réaliser des heures complémentaires en cas de besoin.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise la rémunération des heures complémentaires des agents à temps non complet.

## 2/ Point sur les commissions :

### ✓ Commission communication :

La commission travaille à l'élaboration d'une lettre d'informations à destination des habitants. Elle serait diffusée par voie électronique et renverra vers des liens sur le site internet de la commune. Un format papier est à l'étude jour les habitants isolés du numérique.

Les articles pourraient donner soit des informations communales (projet, connaissance de la commune, événements...) soit des informations provenant des associations ou des particuliers.

Un courrier sera transmis aux habitants pour recueillir les adresses mail des personnes souhaitant recevoir la lettre d'info de la commune.

L'élaboration de cette lettre info est ouverte aux non-élus. Pour participer, il suffit de se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

#### ✓ CCAS:

Les personnes de 70 ans et plus sont conviées à un repas festif le samedi 18 juin à midi à la salle des fêtes de Hautecourt. Le repas est préparé par Bourg Traiteur. Une animation musicale sera proposée par Philippe CURT. Le repas est ouvert aux accompagnants moyennant une participation financière de 20€ par repas

## • Inter-CCAS:

Action à destination des collégiens : le projet est mené en partenariat avec la Fabrique du Revermont de Simandre Sur Suran. Après avoir fabriqué des radeaux le samedi 9 avril à la Fabrique, la descente du Suran aura lieu le samedi 4 juin à 14 heures. Un spectacle sur l'eau ouvert à tous, proposé par la Voie des colporteurs clôturera cette journée.

## Proposition d'accompagnement :

Les élus de l'InterCCAS ont rencontré des membres du secours catholique qui seront présents une fois par semaine à la cure de Villereversure pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives, les accompagner à un rendez-vous ou de l'aide aux devoirs...

<u>Semaine bleue</u>: Les membres de la commission action sociale souhaitent organiser un atelier partagé et intergénérationnel, animé par le CLIC et des intervenants sur l'évolution du numérique. A cette occasion, un questionnaire est diffusé aux habitants de la commune pour connaître leur besoin en matière de numérique. Les réponses sont à déposer en mairie avant le 7 juin.

A noter qu'un conseiller numérique, Nathan Revillet a été affecté à Val-Revermont par le SIEA pour animer des ateliers numériques dans les différentes communes du Revermont.

<u>Accueil Petite Enfance</u>: La communauté d'agglomération a confié à un cabinet de conseil l'élaboration d'une étude pour la création d'une structure d'accueil dans les vallées de l'Ain et du Suran. Deux réunions publiques ont été organisées sur ce sujet.

• Futurs collégiens: La traditionnelle remise des calculettes aura lieu le 1 juillet à 18h30 à la salle des fêtes de Hautecourt.

#### 3/ Dossiers en cours :

## -Traversée du hameau de Challes :

Constatant assez régulièrement le passage de véhicules de fort tonnage sur la RD 59 entre Hautecourt et Meyriat, le maire a adressé à la direction des routes du Département, une demande de limitation à 19 tonnes, de l'accès à la RD59 entre le carrefour avec la RD979 à Hautecourt et l'intersection avec la RD 81 au niveau de Meyriat. En effet, cette portion de route départementale est étroite et sinueuse, la traversée du hameau de Challes pose un réel problème de sécurité.

Le projet d'aménagement de sécurité proposé par l'agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain prévoit 2 zones de rétrécissement de la chaussée à l'entrée et la sortie du hameau, un cheminement piétonnier représenté par un marquage au sol, un passage surélevé et la limitation de la vitesse à 30 km/h à certains endroits.

Pour réaliser cet aménagement, il convient de délimiter le domaine public. Un premier devis a été réceptionné pour un montant de 6768€. Un devis complémentaire sera demandé à un autre cabinet de géomètre. Une demande de rencontre avec les conseillers départementaux a été faite pour échanger sur la participation financière du Département à cette aménagement. A noter que la requalification du site de Chambod et son développement touristique ont fait croître la circulation sur cette portion de route.

-Le maire a également pris un arrêté pour interdire le passage des camions de plus de 19 tonnes dans le hameau de Perroï. Des panneaux de signalisation sont commandés.

## -Travaux dans les églises :

Les travaux de mise en sécurité des installations électriques des clochers des 2 églises ont été réalisés. Les accès aux clochers ne sont aux normes. Des échelles métalliques seront installées en remplacement des dispositifs existants.

Les installations électriques des églises étant très vétustes, des travaux de mises aux normes seront nécessaires.

-Demande de renouvellement d'exploitation des carrières « sur le Chair » et « l'Etranglé » :

La commission départementale de la nature, des paysages et des sites, formation spécialisée dite des "carrières" s'est réunie le 5 mai 2022 pour statuer sur les demandes d'autorisation présentées par la SARL FONTENAT AG, en vue de poursuivre pendant une durée de 7 ans, l'exploitation des carrières de sables et graviers sur la commune. La DREAL de l'Ain a exposé le dossier aux membres de la commission.

La commission a rendu un avis favorable aux demandes de prolongation d'exploitation sur les 2 sites.

# -Plan communal de sauvegarde : PCS :

Le 9 septembre sera organisée à la demande de la Préfecture, une simulation de l'activation du PCS.

<u>-Aménagement foncier</u>: Le département a lancé des appels d'offre pour le recrutement d'un géomètre. Une réunion devrait se tenir en juin pour faire le point sur l'avancement de ce dossier.

### -Questions diverses:

-Samedi 30 avril, le Comité Départemental de Fleurissement de l'Ain organisait à Ceyzériat la remise des prix aux communes lauréates du fleurissement 2021.

A cette occasion, la commune a reçu le trophée du Conseil Départemental de l'Ain. Ce trophée est attribué chaque année à une commune méritante pour les actions menées dans l'embellissement de son cadre de vie. Puis dans un second temps, le comité de fleurissement a été récompensé pour le premier prix obtenu pour le fleurissement 2021 dans la catégorie des communes de 500 à 1000 habitants.

- Inauguration de la saison estivale 2022 de l'Ile Chambod : Samedi 21 mai à 12 heures.
- -20ème anniversaire du comité de Jumelage : une cérémonie officielle est organisée le samedi 28 juin à 18 heures à la salle des fêtes de Hautecourt. La population est conviée à participer.

## -Réunion des 4 communes du SIVOS :

Dans la poursuite de la réflexion autour du rapprochement des 4 communes du SIVOS, les conseillers municipaux des 4 communes se réuniront le 28 juin à 19h30. Cette réunion a été reportée en septembre.

<u>-Demande de dérogation scolaire</u> : le conseil municipal émet un avis défavorable à la demande de dérogation d'une élève de CM1 pour poursuivre sa scolarité à l'école de Jasseron. La commune refuse de participer aux frais de scolarité demandés par la commune de Jasseron.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 7 juillet 2022 à 20h00.

DECLARATION PREALABLE (dossiers déposés en mairie) :

- -BADET Willy et LATOUR Juliette, 578 route de Neuville, Challes
- -EFFICIENS ENERGIA, 480 route du belvédère, Romanèche
- -BOZONNET Philippe, 3242 chemin de la Rivière
- -SOCIETE INOGREEN, 86 rue des grands champs, Ecailler

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Le Maire, Marc ROCHET



